

## CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

La Bourse à l'emploi du site de la FEBEA a pour objectif de donner aux entreprises adhérentes de la FEBEA une visibilité quant à leurs offres d'emploi en cours et de mettre à leur disposition une CVthèque.

### **Article 1 – La CVthèque**

Cette rubrique est accessible sur le site depuis la page "Entre vous et nous>Nous recrutons".

L'utilisateur peut déposer son CV.

Au clic sur le bouton "déposer un CV" un formulaire se déploie avec des champs à compléter.

Les CVs ainsi déposés par les utilisateurs seront consultables en back-office par les RH des entreprises adhérentes.

#### **- Les champs à compléter :**

- Coordonnées ;
- Domaine de compétence ;
- Fichiers CV (de type word ou pdf pas plus de 300 KO) et lettre de motivation (de type word ou pdf pas plus de 300 KO) à télécharger
- Option "conditions d'utilisation"  
La coche de la case "J'accepte les conditions générales d'utilisations" est obligatoire pour valider sa candidature.
- Un bouton "envoyer"

Au clic sur ce bouton, l'envoi du CV est validé pour publication sur le site de la FEBEA.

L'utilisateur reçoit, en plus de son message informatif sur le site, un mail de confirmation.

### **Article 2 – Dépôt d'une offre par un adhérent de la FEBEA**

Seuls les adhérents de la FEBEA peuvent déposer des annonces grâce à leurs identifiants.

Les annonces seront visibles sur le site public de la FEBEA.

L'annonce doit être détaillée. Certaines informations sont obligatoires.

#### **- Les champs à renseigner :**

- Intitulé du poste,
- Type de contrat proposé (CDI, CDD, stages, autres ...)
- Dénomination de l'entreprise,
- Un espace "Description du poste" à pourvoir
- Un espace "Présentation de l'entreprise",
- Un espace "Profil recherché" - décrivant les compétences requises au poste proposé
- Possibilité de joindre un PDF (descriptif de poste ou présentation entreprise).

Les entreprises déposant une offre d'emploi ("les déposants") s'engagent à ce que toutes les annonces d'offre d'emploi ou de stage publiées via le service se rapportent à des postes spécifiques et qu'aucune annonce d'offre d'emploi ou de stage ne soit une description de poste générique ou non disponible.

Les déposants s'engagent notamment à ce que les annonces d'offre d'emploi ou de stage déposées soient en conformité avec les dispositions du Code du Travail et particulièrement, mais de façon non exhaustive, avec les articles L. 5331-1, L. 5331-2, L. 5331-3, L. 5331-4, L. 5331-5, L. 5332-1, L. 5332-2 et L. 5332-3 du Code du travail.

Les déposants s'engagent à ce que les annonces déposées ne contiennent pas d'élément ou de lien hypertexte vers tout site Internet qui contiendrait un élément mensonger ou trompeur, discriminatoire (notamment au sens des articles 225-1 et 225-2 du Code pénal), diffamatoire, injurieux ou contraire aux bonnes mœurs, incitant à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance ou non à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée, ou de leur sexe, de leur orientation sexuelle ou de leur handicap, portant atteinte à la vie privée (notamment au sens des articles 226-1 et suivants du Code pénal) ou à l'ordre public, violant les dispositions légales relatives à la presse (notamment la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse) ou à la protection de la jeunesse (notamment la loi n°49-956 du 16 juillet 1949) ou autrement dommageable à l'égard des tiers.

### **Article 3. Durée de publication**

Une annonce acceptée est publiée sur le Service pendant 2 mois (60 jours).

### **Article 4 – Réponse à une offre d'emploi**

La rubrique est accessible sur le site depuis la page "Entre vous et nous>Nous rejoindre>offre détail".

Après avoir cliqué sur le bouton "Je postule", un formulaire se déploie avec des champs à compléter et la possibilité de joindre CV et lettre de motivation.

Chaque formulaire disposera du bouton "Postuler via LinkedIn" et toute la procédure se fera via le réseau social. Ce bouton "Postuler via LinkedIn" ramène automatiquement les coordonnées du candidat via un système de "LinkedIn connect" (API LinkedIn) et autorise l'accès à ses informations sur le réseau social.

La coche de la case "j'accepte les CGU" est obligatoire pour valider l'envoi de la candidature, laquelle sera adressée directement à l'entreprise qui a déposé l'offre.

Appuyer ensuite sur le bouton "envoyer".

### **Article 5- Obligations des déposants et des candidats**

Les déposants et les répondants s'engagent à n'utiliser le Service qu'en conformité avec les Conditions générales d'Utilisation ainsi qu'en conformité avec les lois et règlements applicables.

### **Article 6 – Gestion de la Bourse à l'Emploi par la FEBEA**

LA FEBEA agit comme simple hébergeur des annonces publiées par les utilisateurs du Service mais n'effectue aucun contrôle que ce soit sur la qualité, la véracité, l'adéquation ou tout autre élément des annonces publiées ou des CV déposés. Les annonces publiées ainsi que les CV déposés sont sous l'entière et unique responsabilité des déposants et répondants/ candidats.

La FEBEA n'intervient pas dans les relations entre entreprises adhérentes et candidats.

Les utilisateurs du Service peuvent à tout moment notifier aux administrateurs du Service une annonce jugée litigieuse.

En cas de notification, par un utilisateur du Site ou tout autre tiers, de l'existence d'une annonce dont il est allégué qu'elle ne respecte pas les Conditions d'Utilisation, la FEBEA vérifiera l'allégation et déterminera de bonne foi si elle doit supprimer l'Annonce.

Dans le cas où une annonce serait manifestement contraire à la Loi, la FEBEA se réserve le droit de prendre toutes les mesures qu'elle estimera utile

(signalement de l'annonceur auprès des autorités compétentes, par exemple).

Le service est accessible 24h/24h sous réserve de problème de connexion internet indépendant de la FEBEA

En effet, la FEBEA ne peut pas garantir un accès continu et sécurisé au Service, dans la mesure où son bon fonctionnement peut être affecté par de nombreux facteurs qui sont en dehors de son contrôle.

La FEBEA se réserve le droit à tout moment de modifier ou d'interrompre de manière temporaire tout ou partie du service pour des raisons d'ordre technique ou autres, et ce sans avoir à en informer préalablement les adhérents et les candidats.

#### **Article 7. Limitation de responsabilité**

Vous vous engagez à décharger la FEBEA de toute responsabilité, réclamation ou demande de dommages-intérêts de toute nature qui pourraient naître ou être liés de quelque manière que ce soit à des différends entre vous et un candidat/entreprise vous ayant contacté en réponse à une annonce publiée/ CV déposé sur le site.

#### **Article 8. Données à caractère personnel**

- ✓ Données à caractère personnel publiées sur le Site

Les données à caractère personnel publiées sur le Site via le Service ont pour unique but de permettre aux candidats de se mettre en contact avec les entreprises et aucunement de constituer un traitement automatisé de données à caractère personnel en vue de leur réutilisation éventuelle.

Les entreprises s'engagent à ne pas procéder, d'aucune manière que ce soit, à l'utilisation de données à caractère

personnel présentes sur le Site à des fins étrangères à celles décrites dans le paragraphe précédent.

- ✓ Données à caractère personnel collectées

La FEBEA s'engage à ne réutiliser, en aucun cas, les adresses e-mail d'inscription, et à la protéger (dans la mesure du possible) des robots de spam.

En application des dispositions de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, les candidats disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression des données à caractère personnel les concernant. Pour exercer ces droits, Vous devez adresser un courrier à l'adresse febea@febea.fr

#### **Article 9 – Litiges**

En cas de litige sur l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions, les parties s'efforceront de trouver un règlement amiable avant toute procédure judiciaire. A défaut de parvenir à un accord, la compétence sera attribuée aux tribunaux de Paris.